

Annexe 58

Publique

Page 10/10

Numéro ou Nom de la victime :

Date :

A/20098/13
26/01/2014

1. Avez-vous compris la procédure de contestation de la recevabilité de l'affaire initiée par la République de Côte d'Ivoire devant la CPI ? Souhaitez-vous vous exprimer sur ladite procédure ?

— Oui !
— Le crime qu'elle a commis est grave,
pour la justice ivoirienne.

2. Avez-vous connaissance d'une quelconque procédure à l'encontre de Mme Gbagbo ouverte par les autorités ivoirienne ?

— Non !

Numéro ou Nom de la victime :

Date :

3. Pensez-vous que la justice ivoirienne soit en mesure de juger Mme Gbagbo ?

— non !
e

4. Pensez-vous que la justice ivoirienne soit en mesure de garantir les droits des victimes ?

— non !

Numéro ou Nom de la victime :

Date :

5. Pour quelles raisons voulez-vous participer dans l'affaire contre Mme Gbagbo devant la Cour pénale internationale ?

elle est aussi responsable que A. Kouamé
Gbagbo.